UNOFI
GESTION D'ACTIFS

# Informations clés pour l'investisseur

*Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.*

## FINOVALEUR
## Parts A1 : ISIN FR0010413989/ Parts A2 : ISIN FR0007032404
## Société de gestion : UNOFI-GESTION D'ACTIFS

## Objectifs et politique d'investissement

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : Actions des pays de la zone euro

L'objectif du FCP est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence le DJ Eurostoxx50 net return, sur la durée de placement recommandée (5 ans). L'indice est libellé en euro et inclut les dividendes nets réinvestis.
Le portefeuille n'ayant pas pour but de répliquer son indicateur de référence, la performance de la valeur liquidative du FCP peut s'écarter de la performance de l'indice ; c'est un élément d'appréciation a posteriori.

Le FCP FINOVALEUR est un OPCVM, éligible au PEA, investissant au moins 50 % de son actif net en parts ou actions d'OPC gérés ou non par la société de gestion ou une société liée. La stratégie de gestion consiste à sélectionner des OPC d'actions européennes en recherchant une diversification des modes de gestion et des approches sectorielles. Ce processus de sélection est basé sur des critères quantitatifs (Performances, volatilité, tracking error, ratio de Sharpe, ratio d'information) et qualitatifs (rencontres avec les gérants). Ces critères sont destinés à établir des comparaisons entre les différents fonds étudiés, à travers la mesure de la performance potentielle du fonds, la régularité de cette performance à moyen long terme et la quantification du risque pris par l'OPCVM pour réaliser cette performance.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
**Jusqu'à 100 % sur les marchés actions,** de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
- **75 % minimum** sur les marchés des actions des pays de l'Union européenne ;
- de **0 % à 40 %** aux marchés des actions de petites et moyennes capitalisations, exclusivement au travers d'OPC.

De **0 % à 25 %** en obligations convertibles et instruments de taux européens.

Sa sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) varie dans une fourchette comprise entre 0 et 3. Les titres en devises peuvent ne pas être couverts contre le risque de change.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75 % minimum de l'actif de l'OPCVM.

Le gérant peut utiliser des contrats financiers à terme ferme ou optionnels pour ajuster l'exposition (Actions, taux et change) de son portefeuille (couverture/exposition) sans chercher la surexposition.

La part A1 est une part de distribution, c'est-à-dire que les revenus nets sont intégralement distribués.
La part A2 est une part de capitalisation, c'est-à-dire que les revenus nets sont intégralement réinvestis.

**La durée de placement minimum recommandée est de 5 ans.**

Les instructions de souscription et de rachat sont reçues tous les jours ouvrés, à l'exception des jours fériés légaux et de fermeture de la Bourse de Paris, au plus tard à 11h00 pour être centralisées et exécutées sur la valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même (centralisation à cours inconnu).

## Profil de risque et de rendement

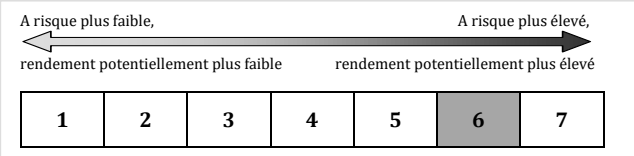


Cet indicateur synthétique permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque».

Le niveau de risque de ce FCP reflète son exposition majoritaire aux risques liés aux marchés des actions de la zone euro sur lesquels il est investi.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur sont : Néant.

Pour plus d'informations sur les risques, l'investisseur peut se reporter au prospectus du FCP.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM.

# Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement | |
|---|---|
| Frais d'entrée | Néant |
| Frais de sortie | Néant |
| Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. | |
| **Frais prélevés par l'OPCVM sur une année** | |
| Frais courants | 1,96 % |
| **Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances** | |
| Commission de performance | Néant |

Les **frais courants** indiqués sont basés sur les coûts du dernier exercice clos en septembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet de l'Union notariale financière www.unofi.fr ou sur simple demande auprès de la direction administrative de la société de gestion.

# Performances passées

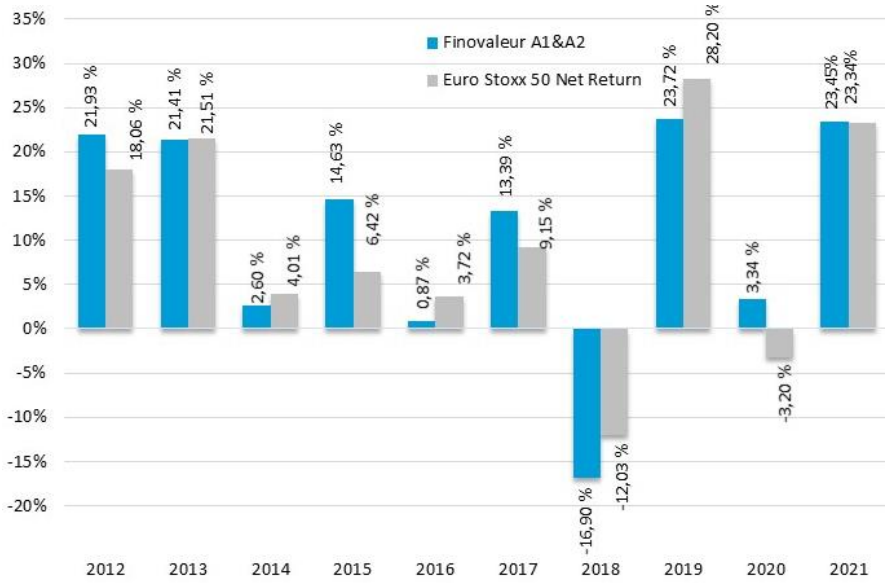


Les performances affichées antérieures à 2014 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité au 11/02/2019 : instauration d'un minimum de 75 % actions européennes depuis le 17 février 2014.

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

Les performances annuelles présentées sont nettes de frais (hors droits d'entrée et de sortie éventuels).

Date de création de la part A1 : 14 avril 1999
Date de création de la part A2 : 20 décembre 2006

Les performances passées sont calculées en Euro.

# Informations pratiques

**Nom du dépositaire :** CACEIS Bank.

**Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM :** le prospectus de l'OPCVM et les derniers rapports annuel et semestriel publiés sont adressés gratuitement en français sur simple demande par mail à unofi@unofi.fr ou par courrier auprès de : UNOFI-GESTION D'ACTIFS - Direction administrative - 30, boulevard Brune - CS 30303 - 19113 Brive Cedex / Tél. : 05 55 17 43 00. Le prospectus est également disponible sur le site internet de l'Union notariale financière : www.unofi.fr .

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** la valeur liquidative ainsi que toute autre information pratique sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion à l'adresse ci-dessus ou sur le site internet : www.unofi.fr .

**Fiscalité :** selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP ou d'un conseiller fiscal.

**Responsabilité :** la responsabilité d'UNOFI-GESTION D'ACTIFS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le FCP peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans son prospectus ou sur le site internet: www.unofi.fr .

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

UNOFI-GESTION D'ACTIFS est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

**Information sur la politique de rémunération :** les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet : www.unofi.fr et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.